

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture de la Maison des Premiers Liens à Amiens Première étape vers un réseau des 1000 premiers jours dans la Somme

Amiens, le mercredi 10 décembre 2025

Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet de la Somme et Olivier JARDE, vice-président du Conseil départemental de la Somme en charge de la prévention, de la protection de l'enfance, de la famille et de la santé ont inauguré ce jour la Maison des Premiers Liens, première structure d'un futur réseau des 1000 premiers jours de l'enfant. Ce dispositif, inspiré des recommandations du rapport Cyrulnik (2020), offre un lieu ressource pour les futurs et jeunes parents ainsi qu'un espace de coordination pour les professionnels de la petite enfance.

Un lieu pour les parents, ouvert à tous :

La Maison des Premiers Liens est un tiers-lieu proposant plusieurs services destinés aux (futurs) parents et professionnels de la petite enfance, qui permet de répondre au manque de lisibilité et de coordination de l'offre de soins, d'accompagnement et de services aux familles. Elle accueille gratuitement et sans condition toutes les familles, dès la grossesse. Elle propose, entre autres, un espace d'écoute et d'information, des ateliers collectifs (sommeil, alimentation, écrans, allaitement, préparation à la parentalité...) et des temps de rencontre entre parents.

Ses objectifs sont de rompre l'isolement des parents tout en renforçant leurs compétences, afin de favoriser le développement de l'enfant dès ses premiers jours.

Un lieu ressource et un carrefour de rencontres pour parents et professionnels :

D'abord destinée aux parents, une maison des 1000 premiers jours est un lieu où rencontrer des professionnels mais aussi, tout simplement d'autres parents. Dans ses locaux, peuvent être organisés des groupes de parents, de professionnels ou des ateliers collectifs, par exemple sur le sommeil, l'alimentation, l'allaitement, les écrans ou encore des séances collectives de préparation à la naissance et à la parentalité...

Un outil au service des professionnels du territoire :

La Maison des premiers liens est également un lieu où les professionnels se rencontrent, se forment, et construisent des actions communes au bénéfice des familles. Elle tisse des partenariats avec les maternités, les relais petite enfance, la PMI, les crèches, les écoles et acteurs culturels et sociaux du territoire.

Les financements annuels sont de 120 000 € (50% Etat - 50% CD).

La Maison des premiers liens se situe 17 rue de la Délivrance à Amiens. Elle est ouverte les lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00 et les mardi et vendredi de 15h00 à 18h00.

Pour Olivier JARDE, vice-président du Conseil départemental de la Somme en charge de la prévention, de la protection de l'enfance, de la famille et de la santé :

« Aujourd'hui, nous ouvrons un lieu pensé pour les parents, un lieu où l'on peut venir sans crainte, sans condition, simplement pour trouver du soutien, des réponses, ou juste une présence.

La parentalité ne devrait jamais être une aventure vécue seule. Avec cette Maison des Premiers Liens, nous voulons permettre à chaque enfant de débuter sa vie dans les meilleures conditions, et à chaque parent de se sentir accompagné, respecté et entouré.

Ce projet est le résultat d'un travail collectif remarquable avec l'État, l'UDAf, la CAF, la Ville d'Amiens et l'ensemble des professionnels de la petite enfance. Cette Maison des Premiers Liens n'est qu'une première étape : nous construisons un véritable réseau départemental, fixe et itinérant, pour aller au plus près des familles, notamment dans les territoires où l'accès aux services est plus fragile. Je remercie chaleureusement tous ceux qui contribuent à faire vivre ce réseau »

Pour Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet de la Somme :

« L'ouverture de la Maison des premiers liens, portée par l'UDAf et financée par l'État et le Conseil départemental dans le cadre du Pacte des solidarités, traduit un choix résolu : accompagner les parents et soutenir le développement des enfants durant les 1000 premiers jours, période déterminante pour l'équilibre et l'avenir de chaque enfant.

Cette Maison est l'illustration locale de la volonté du Gouvernement de faire du service public de la petite enfance un droit effectif pour toutes les familles. Les 1000 premiers jours constituent une phase essentielle pour l'avenir de chaque enfant. En proposant un accueil inconditionnel, ce lieu offre un espace de soutien, de rencontre, de prévention, d'écoute et d'accompagnement, en particulier en offrant un accès « inconditionnel » à l'ensemble des familles, peu importe la situation.

Ici, parents, futurs parents, enfants et professionnels pourront se rencontrer, s'informer, être accompagnés, c'est un guichet unique mais aussi un lieu de lien social, de prévention, d'éveil et de soutien.

Ce dispositif a pour ambition de s'étendre, par le biais d'une double itinérance sur les territoires de la Baie de Somme et du Pays du Coquelicot, en assurant une présence toujours au plus près des besoins.

Cette ouverture constitue un acte concret, attendu et nécessaire, en témoignant d'une volonté claire : ne laisser aucun parent sans solution ni accompagnement. »

Contacts presse :

- Préfecture de la Somme - Service Communication - 03 22 97 81 48 - pref-communication@somme.gouv.fr
- Conseil départemental de la Somme - Eloïse Devred - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr